

Xavier TREMBLAY

Bilan Actif

Copie certifiée conforme à l'original

✓ Certifié par  Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025				30/06/2025
Brut				Net
Amort. et Dépréc.				Net
Net				Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)			
	Frais d'établissement (II)			
	Immobilisations incorporelles			
	Frais de développement			
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires			
	Fonds commercial			
	Autres immobilisations incorporelles	26 265,40	25 089,59	1 175,81
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes			1 635,91
	Immobilisations corporelles			
	Terrains			
ACTIF CIRCULANT	Constructions			
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	51 443,05	40 661,66	10 781,39
	Autres immobilisations corporelles	65 198,48	33 667,71	31 530,77
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes			12 631,39
	Immobilisations financières (1)			
	Participations	2 627 225,00		2 627 225,00
	Créances rattachées à des participations			2 580 717,00
	Titres imm. de l'activité de portefeuille			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	48 000,00		48 000,00
	Total de l'actif immobilisé (III)	2 818 131,93	99 418,96	2 718 712,97
	Stocks et en-cours			
	Matières premières et autres approvisionnements			
	En-cours de production			
	Produits finis			
	Marchandises			
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances (2)			
	Créances clients et comptes rattachés	600 129,58	36 942,59	563 186,99
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Autres créances	40 212,28		40 212,28
	Charges constatées d'avance	47 660,26		47 660,26
	Capital souscrit appelé, non versé			
	Valeurs mobilières de placement			
	Actions propres			
	Autres titres			400 000,00
	Instruments financ. à terme et jetons détenus			
	Disponibilités	168 615,48		168 615,48
	Total de l'actif circulant (IV)	856 617,60	36 942,59	819 675,01
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	3 674 749,53	136 361,55	3 538 387,98
	Frais d'émission des emprunts (V)			
	Primes de remboursement des emprunts (VI)			
	Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)			
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	3 674 749,53	136 361,55	3 538 387,98

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à moins d'un an

688 002,12

791 028,49

Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

30/06/2025

Capitaux Propres	Capital (dont versé 383 319,00)	383 319,00	383 319,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	323 886,81	323 886,81
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	62 500,00	62 500,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 591 903,07	
	Report à nouveau		2 076 172,80
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	457 787,57	290 828,27
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres (I)	2 819 396,45	3 136 706,88
Autres fonds propres	Fonds non remboursables		
	Avances conditionnées		
	Droits du concédant		
	Total des autres fonds propres (II)		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (III)		
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		126 752,60
	Emprunts et dettes financières divers (2)	64 165,65	108 326,84
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	244 808,89	185 442,68
	Dettes fiscales et sociales	267 313,64	431 189,44
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	26 116,75	25 488,59
	Produits constatés d'avance	116 586,60	118 534,00
	Total des dettes⁽¹⁾ (IV)	718 991,53	995 734,15
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)		
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à V)	3 538 387,98	4 132 441,03
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		718 991,53	995 734,15
(2) Dont emprunts participatifs			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 538 388** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 687 426** euros et un total **charges** de **1 229 638** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **457 788** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **6** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2022-06 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2023, modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan Comptable Général.

Référentiel comptable appliqué :

Les comptes ont été établis conformément au règlement ANC n° 2014-03 modifié par le règlement ANC n° 2022-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025

Nature des changements introduits :

Les principaux changements résultant de l'application de ces règlements portent notamment sur :- la nouvelle définition et le périmètre du résultat exceptionnel, désormais limité aux produits et charges résultant d'événements majeurs et inhabituels ;

- la suppression de la technique des transferts de charges ,
- la mise en œuvre de nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat, ainsi que l'adaptation des rubriques de présentation correspondantes

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Modalités d'application :

Conformément aux dispositions des règlements précités:

- les nouvelles règles ont été appliquées prospectivement à compter de l'exercice 2025; les comptes comparatifs de l'exercice précédent (N-I) n'ont pas été retraités au regard des nouvelles règles de reconnaissance et de classement, notamment en ce qui concerne la définition du résultat exceptionnel ; - seuls des reclassements de présentation ont été effectués, lorsque nécessaire, afin d'assurer la comparabilité des états financiers entre les deux exercices au regard des nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat.

Dérogations / Application de l'ANC 2022-06

Les dettes détenues sur les sociétés du groupe d'appartenance sont restées positionnées au 31/12/2025, dans la rubrique « EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS » à raison de 64 165 €. Ce positionnement a été maintenu au 31/12/2025 dans le seul but d'assurer la comparabilité des dettes en question avec les comptes 31/12/2024.

Le respect de l'ANC 2022-06 aurait dû conduire à un retraitement de ces dettes de comptes courants « groupe et associés » en DETTES DIVERSES au 31/12/2025.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evénements significatifs

Exceptionnellement, l'exercice écoulé a eu une durée exceptionnelle de 6 mois, du 1er juillet au 31 décembre 2025.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

La société a donné son accord pour être incluse dans le périmètre du groupe fiscal constitué par la Société SUMMA HOLDING à compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2026.

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvc	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles	26 265					26 265
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	26 265					26 265
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	51 443					51 443
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	61 629		3 570			65 198
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	113 072		3 570			116 642
FINANCIERES	Participations	2 580 717		46 508			2 627 225
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	48 000					48 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 628 717		46 508			2 675 225
TOTAL		2 768 054		50 078			2 818 132

Amortissements

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

			Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025	
						Dotations	Diminutions		
INCORPORELLES	Frais d'établissement								
	Frais de développement								
	Fonds commercial								
	Autres immobilisations incorporelles				24 629	460		25 090	
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				24 629	460		25 090	
CORPORELLES	Terrains								
	Constructions sur sol propre								
	sur sol d'autrui								
	instal. agencement aménagement								
	Instal technique, matériel outillage industriels				38 812	1 850		40 662	
	Autres Instal., agencement, aménagement divers								
	Matériel de transport								
Matériel de bureau, mobilier				27 589	6 079		33 668		
Emballages récupérables et divers									
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES					66 400	7 929		74 329	
TOTAL						91 030	8 389		99 419

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

--

Provisions

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2025
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES						
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières					
	Sur stocks et en-cours					
	Sur comptes clients	51 297	66 465	80 819		36 943
	Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	51 297	66 465	80 819		36 943
TOTAL GENERAL		51 297	66 465	80 819		36 943
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles			1 601	15 955		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.						

--

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	48 000		48 000
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	600 130	600 130	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	37 283	37 283	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	2 929	2 929	
	Charges constatées d'avance	47 660	47 660	
	TOTAL DES CREANCES	736 002	688 002	48 000
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	244 809	244 809		
	Personnel et comptes rattachés	80 395	80 395		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	66 128	66 128		
	Impôts sur les bénéfices	5 025	5 025		
	Taxes sur la valeur ajoutée	112 464	112 464		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 301	3 301		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	64 166	64 166		
	Autres dettes	26 117	26 117		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	116 587	116 587		
	TOTAL DES DETTES	718 992	718 992		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		126 753			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

--

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		732
Autres créances clients		732
CLIENT FACTURES A ETABLIR	732	

Charges à payer

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		154 143
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		41 998
FOURNIS.FACT.NON PAR	41 998	
Dettes fiscales et sociales		106 602
PERS CONGES A PAYER	54 015	
INTERESSEMENT	8 113	
INTERESSEMENT 2023	1 499	
INTERESSEMENT 06/2025	957	
INTERESSEMENT 12/2025	15 810	
TAXE D'APPRENTISSAGE LIBERATOIRE	643	
PROVCS S/ CP RTT	23 918	
ORG.SOC. AUTRES CHARGES A PAYE	1 646	
Autres dettes		5 543
AVOIR A ETABLIR	5 543	

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		415 936,00	0,9216	383 319,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		415 936,00	0,9216	383 319,00

10

31/12/2025

B. Participations (10 à 50%)		Etat exprimé en euros		31/12/2025		Capitaux propres		Q uote part du capital détenue (en pourcentage)		Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté	
										Brute		Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale													
CABINET SONNET (sur une période de 6 mois)		169 632		100,00		2 494 958						64 165	
EXATIS (sur une période de 6 mois)		84 781		100,00		132 267							
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1													
A. Total des filiales													
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation													
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1													
B. Total des participations													
C. Total des filiales et des participations (A + B)													
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale		Montant des engagements donnés par la sté		Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos		Résultat du dernier exercice clos		Dividendes encaissés par la société		Observations			
CABINET SONNET (sur une période de 6 mois)				295 516		55 106							
EXATIS (sur une période de 6 mois)				331 563		9 442							
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1													
A. Total des filiales													
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation													
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1													
B. Total des participations													
C. Total des filiales et des participations (A + B)													

REXCO CONSEILS

Société par actions simplifiée
au capital de 383 319 euros
Siège social : 19 rue de Sèvres
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
529 504 219 RCS NANTERRE
(la « Société »)

EXTRAIT DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIES DU 30 JUIN 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIÈME DÉCISION

Les Associés, à l'unanimité,

sur proposition de la Présidente de la Société, décident d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 457 787,57 euros de la manière suivante :

- | | |
|---|--------------------|
| - Réserves antérieures : | 1 582 103,07 euros |
| - Affectation du résultat de l'exercice : | 457 787,57 euros |

Constituant le bénéfice distribuable	2 039 890,64 euros
--------------------------------------	--------------------

Affectation :

- | | |
|-------------------------|------------------|
| - Au titre de dividende | 457 787,57 euros |
|-------------------------|------------------|

Soit 1,19 euros brut par actions.

- | | |
|------------------------------------|--------------------|
| - Au compte Réserves distribuables | 1 582 103,07 euros |
|------------------------------------|--------------------|

Qui s'élève ainsi à 1 582 103, 07 euros

Conformément à la loi, les Associés prennent acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividendes distribués (€)	Revenus éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)	Revenus non éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)
N-1	775 098	Néant	Néant
N-2	220 000	Néant	Néant
N-3	110 000	Néant	Néant

Exercice clos le 30 juin 2023 : 110 000 €

Exercice clos le 30 juin 2024 : 220 000 €

Exercice clos le 30 juin 2025 : 775 098 €

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Présidente
Société Financière XT
Représentée par M. Xavier TREMBLAY

Xavier TREMBLAY

✓ Certifié par  yousign